



PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE À MONTPELLIER SUPAGRO (FRANCE)

LES FORMALITÉS

À ACCOMPLIR À VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

POINTS IMPORTANTS

Il est préférable de venir avec des euros et non des devises (le change étant difficile pour certaines d'entre elles). Éviter le chèque de banque.

La loi française exige que l'**étudiant étranger justifie de moyens suffisants d'existence, soit un minimum mensuel de 620 €** (2017-2018) pour les étudiants et les doctorants (Préfecture de l'Hérault); l'existence de ces ressources pourra être prouvée soit par une attestation de bourse d'études, une prise en charge par un répondant solvable établi en Europe, ou par un ordre de virement permanent.

❶ FAIRE LES DÉMARCHES POUR LE «VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR» (VLS-TS) OU LE TITRE DE SÉJOUR

Cette formalité concerne l'ensemble des étudiants internationaux, à l'exception des ressortissants de la Communauté Européenne.

❷ ÉTUDIANTS

Dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France, vous devez valider votre visa auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'intégration).

Pour cela, il faut impérativement le formulaire qui vous a été remis à l'ambassade ou au consulat de France dans votre pays, que vous aurez complété.

Munis de ce document et de votre passeport vous irez voir votre assistante de formation pour laisser ce dossier, le Service Accueil des étudiants étrangers le transmettra directement à l'OFII. L'OFII vous convoquera pour valider votre visa, et payer les taxes réglementaires

Coût en 2017 : 79€ (timbres que vous pouvez acheter en bureau de tabac et en Préfecture)

Cas particulier : Vous êtes algérien-ne, vous devrez solliciter votre titre de séjour en vous adressant à la COMUE.

A VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE, DÉMARCHES À EFFECTUER TRÈS RAPIDEMENT AVEC L'AIDE DE VOTRE ASSISTANT.E



✔ DOCTORANTS

Prenez un rendez vous dès que possible sur le site de la COMUE :

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/accueil-international/visas-et-titres-de-sejour/visa-de-long-sejour-scientifique-chercheur>

puis vous validerez votre visa auprès de l'OFII, avec le formulaire qui vous a été remis à l'ambassade ou au consulat de France dans votre pays, que vous aurez complété.

Munis de ce document et de votre passeport vous irez voir votre assistante de formation pour laisser ce dossier, le Service Accueil des étudiants étrangers le transmettra directement à l'OFII. Vous serez ensuite convoqué par l'OFII pour valider votre visa, et payer les taxes réglementaires.

Il est possible que vous ayez directement une carte pluriannuelle.

Coût en 2017 : 269€ (timbres que vous pouvez acheter en bureau de tabac et en Préfecture).

② OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE

Si vous séjournez en France plus de 3 mois, vous pouvez ouvrir un compte bancaire auprès de n'importe quelle banque française. L'ouverture d'un compte vous permettra d'obtenir une carte bancaire et un chéquier (très utilisé en France).

Présenter une pièce d'identité, le titre de séjour ou récépissé, certificat de scolarité, justificatif de domicile.

Renseignez-vous auprès de votre banque dans votre pays d'origine pour savoir si elle est associée à un réseau français. L'ouverture de votre compte en France serait ainsi simplifiée.

En cas de perte ou de vol de votre carte ou de votre chéquier : contactez votre banque le plus vite possible pour faire opposition.

③ PROTECTION SOCIALE

✔ SI VOUS ÊTES RESSORTISSANTS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, D'ISLANDE, DU LIECHTENSTEIN, DE NORVÈGE DE SUISSE OU DU QUÉBEC

Vous devez présenter l'un de ces documents couvrant les risques maladies, hospitalisation, accident, responsabilité civile :

- La carte européenne d'assurance maladie gratuite (nominative, individuelle et valable 1 an - CEAM)
- L'imprimé E 106 délivré par l'équivalent de la sécurité sociale de votre pays d'origine et d'une durée couvrant l'année universitaire
- Une assurance privée de votre choix prise avant le départ de votre pays d'origine couvrant l'ensemble des risques et sans restrictions tarifaires.
- ou prendre une assurance en arrivant sur le territoire français

✔ SI VOUS ÊTES RESSORTISSANTS ÉTRANGERS HORS ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN

Vous avez moins de 28 ans

Affiliation à la sécurité sociale française obligatoire même si vous êtes déjà affilié à un régime public étranger ou à une assurance privée - coût : 217 € pour l'année universitaire 2017-2018). L'adhésion à une mutuelle complémentaire est facultative, est conseillée en plus de la Sécurité Sociale.

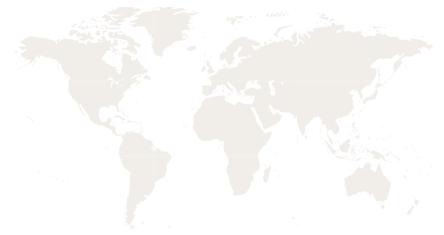
Coût : de 60 € à 500 € par an selon la mutuelle et le taux de couverture pour l'année universitaire 2017-2018

LMDE : La Mutuelle des Etudiants : www.lmde.com

MEP : La Mutuelle des Étudiants de Provence : www.mep.fr

Vous avez plus de 28 ans et vous n'êtes pas assuré par l'organisme financeur de votre formation (Ex : Banque Mondiale, Fondation Ford), vous devez obligatoirement prendre une assurance privée de votre choix soit avant le départ de votre pays d'origine couvrant l'ensemble des risques et sans restrictions tarifaires, soit à votre arrivée.

③ SOUSCRIPTION D'UNE ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DANS TOUS LES CAS DURANT LES ENSEIGNEMENTS ET LES STAGES PRATIQUES (30€/AN)



PREPARING FOR YOUR ARRIVAL AT MONTPELLIER SUPAGRO (FRANCE)

FORMALITIES

TO BE COMPLETED UPON YOUR ARRIVAL IN FRANCE

KEY POINTS

ONCE IN FRANCE,
THE FOLLOWING
STEPS MUST BE
TAKEN VERY QUICKLY
WITH THE HELP OF
YOUR ASSISTANT

It is advisable to arrive with euro and not your home currency (it can be difficult to exchange some currencies). Avoid bank checks.

French law requires foreign students to provide proof of sufficient funds to cover their living expenses, i.e., a monthly minimum of €620 (2017-2018) for students and PhD students (Préfecture de l'Hérault); proof of these resources can take the form of a grant certificate, the commitment of a solvent sponsor established in Europe, or by a standing transfer order.

❶ TAKE THE STEPS FOR A LONG-STAY VISA (*VISA LONG SÉJOUR VALANT TITRE DE SÉJOUR, VLS-TS*) OR A RESIDENCE PERMIT

This formality applies to all international students except European Community nationals.

❷ STUDENTS

Within 3 months of your arrival in France, you must validate your visa with the OFII (French Office of Immigration and Integration).

To do so, you need -the form given to you at the French embassy or consulate in your country, which you have completed.

Take this document and your passport and go see your course assistant, the International Students Services Office will transmit the document directly to the OFII.

You will be given an appointment by the OFII to validate your visa and pay the regulatory fees.

Cost in 2017: €79 (in the form of stamps that can be bought at a newsstand or the Prefecture.

Special cases: if you are Algerian, you will need to apply for your residence permit by contacting the COMUE.

FORMALITIES

TO BE COMPLETED UPON YOUR ARRIVAL
IN FRANCE



✔ PHD STUDENTS

Make an appointment as soon as possible on the COMUE website:

<http://www.languedoc-roussillon-universites.fr/accueil-international/visas-et-titres-de-sejour/visa-de-long-sejour-scientifique-chercheur>

then validate your visa at the OFII with the form given to you at the French embassy or consulate in your country, which you have completed.

Take this document and your passport and go see your course assistant, the International Students Services Office will transmit the document directly to the OFII. You then will be given an appointment by the OFII to validate your visa and pay the regulatory fees.

It is possible that you will directly obtain a multi-year resident permit.

Cost in 2017: €269 (in the form of stamps that can be bought at a newsstand or the Prefecture).

② OPENING A BANK ACCOUNT

If you stay in France for more than 3 months, you can open a bank account at any French bank. Opening an account will allow you to obtain a bank card and a chequebook (widely used in France).

Present: an ID, residence permit or receipt, certificate of school attendance, proof of residence.

Check with your bank in your home country to find out if it is associated with a French bank consortium. This would facilitate opening your account in France.

If your bank card or chequebook is lost or stolen: immediately contact your bank to stop payments.

③ SOCIAL SECURITY

✔ IF YOU ARE A NATIONAL OF THE EUROPEAN ECONOMIC AREA, ICELAND, LIECHTENSTEIN, NORWAY, SWITZERLAND OR QUEBEC

You must present one of the following documents covering the risk of illness, hospitalization, accidents, and civil liability:

- The free European Health Insurance Card (nominative, individual and valid for one year - CEAM)
- A printed E 106 form issued by the social security equivalent in your home country and valid for the school year
- Private unrestricted health insurance taken out in your home country before leaving,
- Or subscribe to an insurance policy upon arrival in France.

✔ IF YOU ARE FROM A COUNTRY OUTSIDE THE EUROPEAN ECONOMIC AREA

You are under 28 years old

You must register with the French social security system even if you already are covered by a foreign public or a private insurance scheme - cost: €215 for the 2015-2016 academic year. Supplementary health insurance is optional but recommended.

Cost: from €60 to €600 per year depending on the policy and the coverage rate for the 2017-2018 academic year.

LMDE: La Mutuelle des Etudiants : www.lmde.com

MEP: La Mutuelle des Étudiants de Provence : www.mep.fr

You are over 28 years old and you are not insured by the establishment which is financing your studies (Ex: World Bank, Ford Foundation), you must take out a private, unrestricted insurance policy of your choice either before departure from your country of origin or upon your arrival in France.

③ SUBSCRIBE TO A CIVIL LIABILITY INSURANCE POLICY IN ALL CASES DURING THE COURSES AND PRACTICAL TRAINING (€30/YEAR)